

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 avril 2016

DCM N° 16-04-28-14

Objet : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'accompagnement des initiatives et de l'engagement des jeunes, il est proposé de soutenir 4 projets lauréats lors du dernier jury départemental Projets Jeunes, dont 4 bourses et 2 parrainages, pour un montant total de **7 000 €**.

1. Maureen GONTIER : « Ralenti » - animation locale

Se destinant au métier de commissaire d'exposition, Maureen organise sa première exposition sur le thème de la lenteur. Elle dispose du soutien du FRAC Lorraine et compte par ailleurs faire profiter de son travail auprès des publics ayant habituellement un accès limité à l'art contemporain. Le coût total de l'opération s'élève à 22 180 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **2 000 €** correspondant à une bourse de 1 000 € ainsi que d'un parrainage à hauteur de 1 000 €.

2. Florence DESSENNE : « Dressing des messines » - animation locale

Florence est une jeune messine blogueuse qui promeut et valorise par son travail en ligne les initiatives culturelles et ludiques locales. Elle crée une association dont l'objet est l'organisation de vide-dressing à vocation solidaire et conviviale. En 2016, 4 opérations de la sorte seront menées pour un coût total de 5 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

3. Marina SMORODINOVA : « Vues subversives : les traces de l'homme » - Animation locale

Marina profite de la tenue du festival du film subversif à Metz pour organiser une exposition ainsi qu'une conférence sur le thème des différences de pratiques culturelles en France et en Russie. Ainsi, l'exposition sera ensuite installée à St Pétersbourg et la conférence accueillera un intervenant russe. Le coût global de l'opération s'élève à 6 500 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

4. Florian HENN : « Mammy twink » - création d'activité économique

Florian a créé une plateforme en ligne de réseau de sites dédiés aux jeux vidéo. Face au succès grandissant, installé à TCRM-Blida, il développe son activité accompagné de ses deux coéquipiers messins. Reconnu par le puissant éditeur de jeux vidéo Blizzard, il entreprend de

développer à travers sa plateforme des services de live streaming, mais également de valoriser et promouvoir la culture et le patrimoine messin. Le coût total du projet s'élève à 23 832 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **3 000 €**, correspondant à la prise en charge de la bourse de 1 000 €, et d'un parrainage à hauteur de 2 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Charte de l'initiative et de l'engagement des jeunes en Moselle,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'encourager, de soutenir et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER les subventions suivantes aux structures mentionnées et au bénéfice des projets indiqués ci-dessous pour un montant total de **7 000 €** :

- Association les yeux de l'ouïe (Maureen Gontier – Ralenti)	2 000 €
- Association le dressing des messines (Florence Dessenne –le dressing des messines)	1 000 €
- Galerie Octave Cowbel (Marina Smorodinova – Vues subversives : la trace de l'homme)	1 000 €
- Mammytwink (Florian Henn – Mammytwink)	3 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents ou pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notifications portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de la faculté pour la Ville d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguee,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 35 Absents : 20

Dont excusés : 9

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ